



Ville d'Esch-sur-Alzette

Secrétariat

Date de l'annonce publique de la séance:
04.06.2015

Date de la convocation des conseillers :
04.06.2015

point de l'ordre du jour no:
11B

**Délibération du Conseil Communal
de la Ville d'Esch-sur-Alzette**

Séance publique du 12 juin 2015

Présents: Spautz, bourgmestre, Kox, Tonnar, Hinterscheid, Codello, échevins, Maroldt, Knaff, Hildgen, Zwally, Wohlfarth, Weidig, Bofferding, Hansen, Freis, Mischo, Biltgen, Kersch, Majerus, conseillers

Espen, secrétaire général

Absents: Bernard, conseiller

Le Conseil Communal;

Objet: Devis : Immeuble rue Pasteur, 1 – rénovation énergétique et aménagement intérieur (art.4/650/221311/15005)

Considérant qu'il s'agit d'un devis estimatif de 210.000 €, complémentaire au devis pour la rénovation énergétique, concernant des travaux de transformation de l'immeuble rue Pasteur, 1 pour les besoins de la fondation «Kannerschlass»;

Considérant que le crédit inscrit à l'article 4/650/221311/15005 de l'exercice 2015 étant suffisant, aucun crédit spécial supplémentaire n'est nécessaire;

Vu les articles 127 et 128 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988;

Vu l'instruction ministérielle sur les budgets des communes et établissements publics;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins, et après en avoir délibéré conformément à la loi,

**a p p r o u v e
à l'unanimité**

le devis estimatif de 210.000 €, complémentaire au devis pour la rénovation énergétique, concernant des travaux de transformation de l'immeuble rue Pasteur 1, pour les besoins de la fondation «Kannerschlass».

En séance

Esch-sur-Alzette, le 25.06.2015
Pour expédition conforme,
Le secrétaire général

Suivent les signatures

Date qu'en tête

La bourgmestre,